

Label Des Villes et Villages Fleuris Participation pour la 1^{ère} fleur

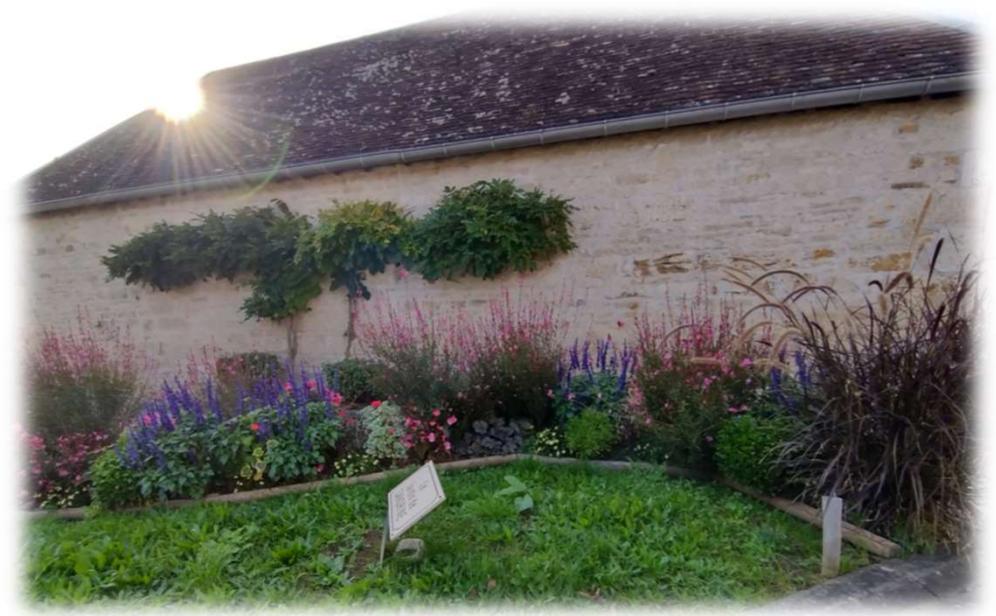


**COMMUNE DE
CHAUX-LA-LOTIERE**
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE
Arrondissement de Vesoul
Canton de Rioz

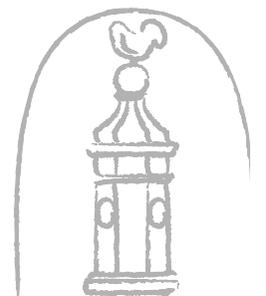
Mairie
2 rue de Boul
70190 Chaux-la-Lotière
Tél. : 03 84 91 73 97
E-mail : chaux-la-lotiere@wanadoo.fr
Site internet : www.chaux-la-lotiere.fr



Sommaire



1. Présentation de notre commune – page 3
2. Situation géographique – pages 4 à 5
3. Nos savoir-faire – pages 6 à 7
4. Notre cadre de vie (loisirs, associations...) – pages 8 à 18
5. La commune et son patrimoine – pages 19 à 22
6. Le patrimoine végétal – pages 23 à 25
7. Présentation des acteurs de l'embellissement de notre commune – pages 26 à 30
8. Le fleurissement du village – pages 31 à 48
9. Nos récents aménagements et projets – pages 49 à 53
10. Notre gestion environnementale – pages 54 à 56
11. Circuit de la visite – page 57



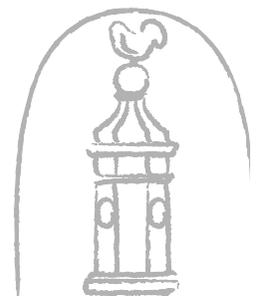
1. Présentation de notre commune

La commune de Chaux-la-Lotière compte près de **530 habitants** (454 lors du dernier recensement en 2017) **sur trois hameaux** : Chaux 305, la Lotière 140, Rochefort 85 sur une superficie de 8,8 km².

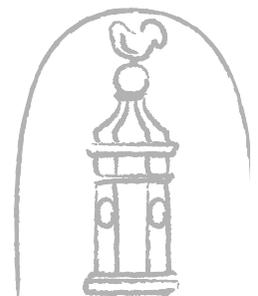
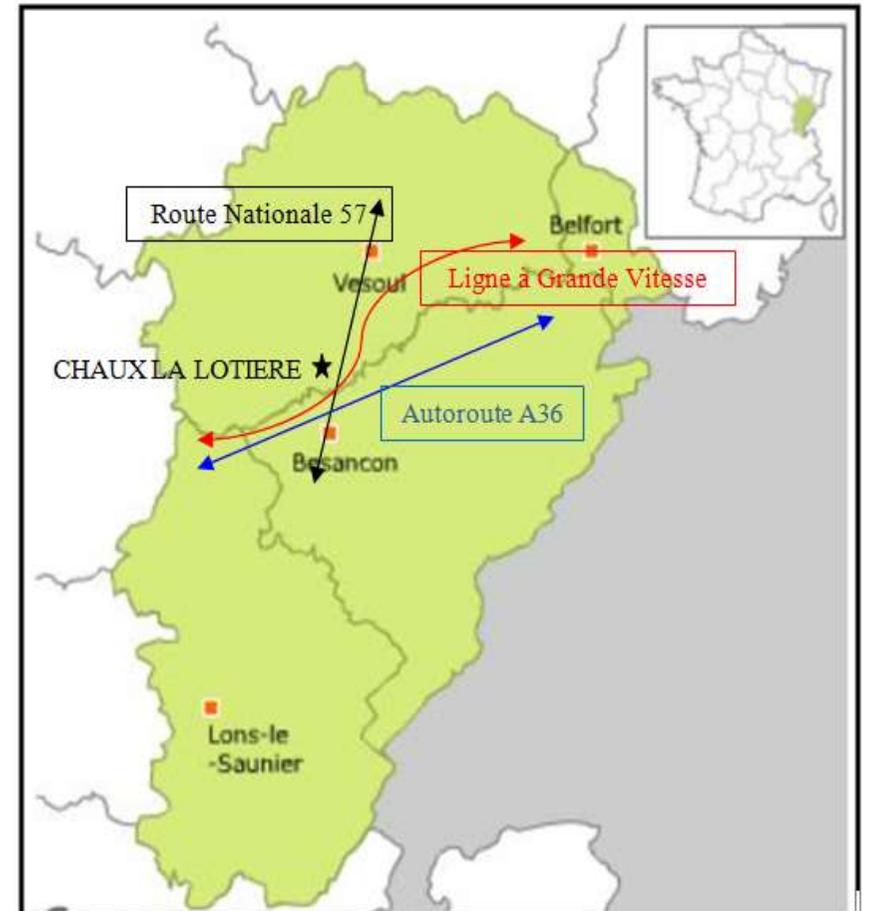
L'occupation des sols de la commune est marquée par l'importance des territoires agricoles (66,7 % en 2018). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : terres arables (45,2 %), forêts (33,4 %), zones agricoles hétérogènes (14,4 %), prairies (7,1 %).

La commune a déjà participé par le passé au palmarès des villages fleuris jusqu'à obtenir **2 fleurs à la fin des années 90**. Faute de pérennisation des efforts, les 2 fleurs ont été retirées. Les élus ont décidé depuis deux ans de s'engager à nouveau dans la dynamique du label des Villes et Villages Fleuris afin de valoriser les nouveaux aménagements réalisés et l'implication régulière et soutenue des bénévoles du village dans le fleurissement de la commune.

Dans un premier temps classé 5^{ème} dans notre catégorie « communes de 301 à 1000 habitants », nous avons obtenu la première place en novembre 2022. C'est tout un village qui se réjouit, fier de la reconnaissance départementale du travail accompli, et prêt à poursuivre l'aventure au niveau régional.



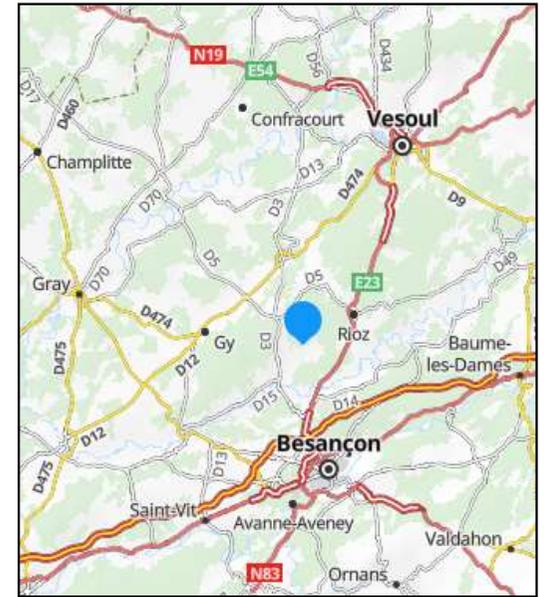
2. Situation géographique



2. Situation géographique

La commune se situe à 34 km de Vesoul et à 22 km de Besançon dans la vallée de l'Ognon.

Notre territoire est traversé par le **ruisseau de la Brêle**, également nommé Ruisseau de l'étang du Vau, nom tiré du fait qu'il y prend sa source. Il se perd au gouffre de Chaux pour se séparer en deux : il réapparaît à la fontaine d'Etuz et à La Lotière où se cache rapidement pour semble-t-il rejoindre la Tounolle. Commune rurale, nous bénéficions d'un **cadre exceptionnel pour les amis de la nature** : randonneurs, cyclistes, cueilleurs, chasseurs et pêcheurs.



3. Nos savoir-faire

Une zone artisanale située à l'entrée principale du village accueille la société PLIMETAL (entreprise de métallurgie, découpe, pliage, soudage,... de 50 salariés) ainsi que les ETS KRATTINGER (entreprise d'espaces verts).

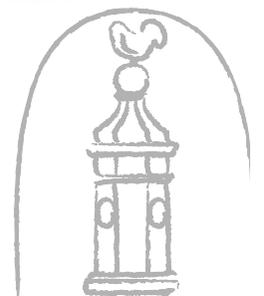
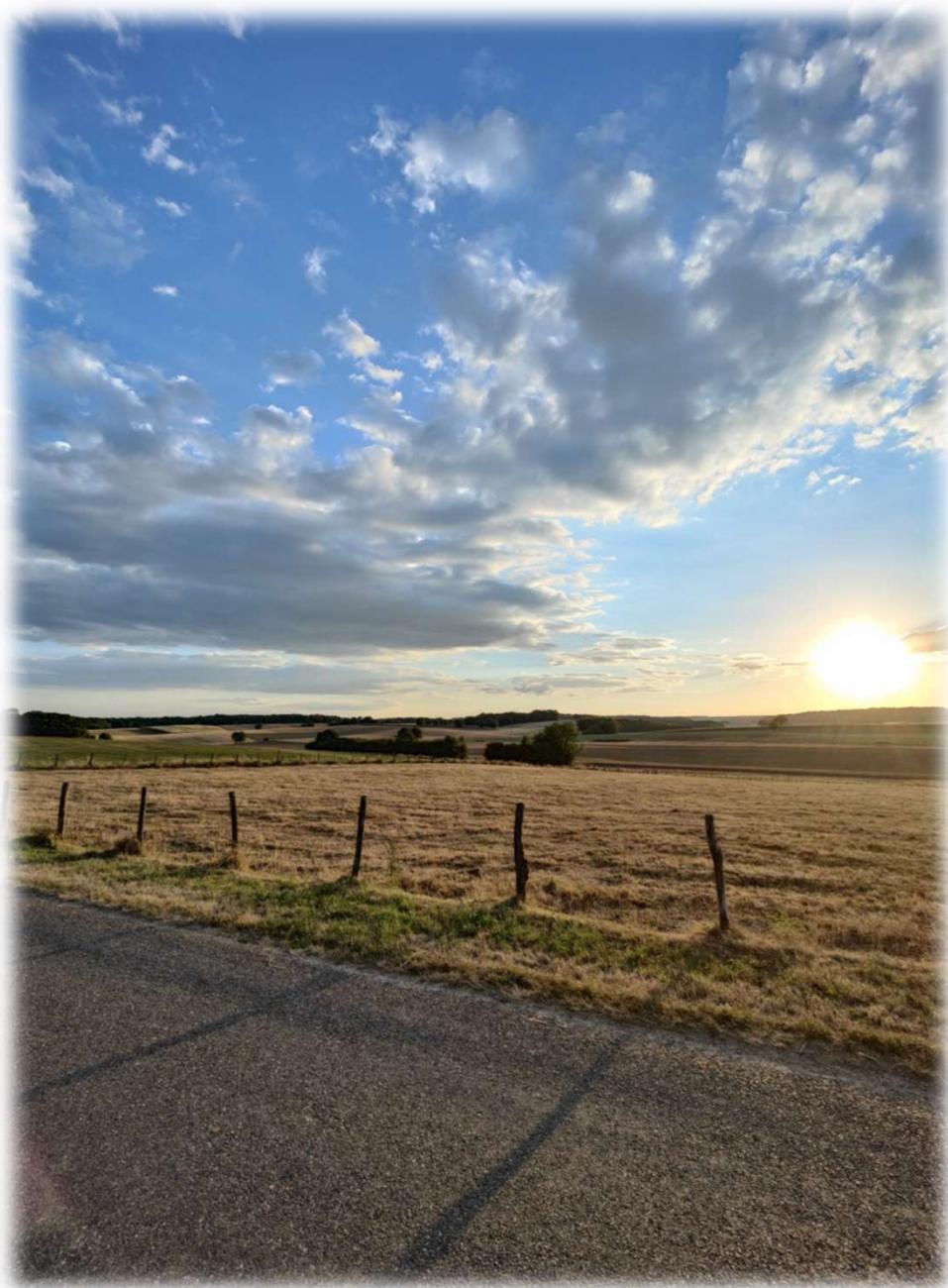


Plusieurs entrepreneurs indépendants et micro-entreprises ont leur siège social à Chaux-la-Lotière : agence de voyage, intermédiaire en vin/alimentation, couture, maroquinerie...

De plus, sont installées sous forme de GAEC ou en individuel, **3 fermes agricoles**. L'activité principale est la production laitière basée sur une alimentation locale, issue de l'exploitation des terres agricoles du village.

Autant que possible, nous faisons appel à ces savoir-faire pour nos aménagements.





4. Notre cadre de vie (loisirs, associations...)

Le terrain de tennis

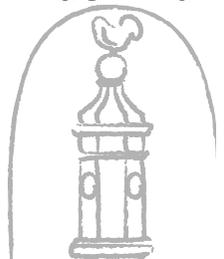


La piscine intercommunale

La commune profite **depuis plus de vingt-cinq ans** d'une piscine intercommunale qui accueille quotidiennement en été entre 450 et 550 usagers.

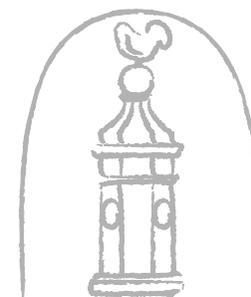
En juin, les scolaires sont invités à bénéficier des installations pour l'apprentissage de la natation.

Elle offre un cadre agréable puisqu'elle **borde notre forêt.**





Deux étangs

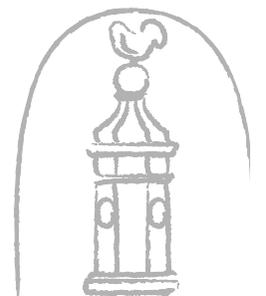


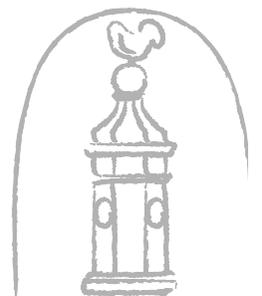
2 boulodromes et terrains de football



Une bibliothèque municipale

Des bénévoles animent **3 heures par semaine** notre bibliothèque communale, située **au premier étage de la mairie**, en étroite relation avec la médiathèque départementale.







Salle communale

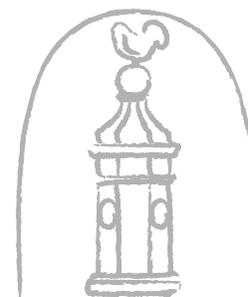
Deux salles des fêtes
sont disponibles à la location.

Salle de l'association Les Chaux du coq



Plusieurs défibrillateurs sont installés sur notre commune : un sur le bâtiment de la Mairie, un à Rochefort et plus récemment un troisième à La Lotière.

Régulièrement, des séances d'**informations aux gestes qui sauvent**, ouvertes à la population, sont organisées sur la commune.



Les associations

Association pour la gestion des étangs

Cette association a pour rôle d'aleviner, de protéger le poisson, de vendre des cartes de pêche.

Elle a pour projet d'organiser des dimanches de concours de pêche à la truite ouverts exclusivement aux femmes et aux enfants.

Association communale de chasse

Souhaitant partager la forêt avec tous les pratiquants d'activité en extérieur dans des conditions de sécurité optimales, elle indique les lieux de chasse au panneau d'affichage en Mairie depuis plusieurs années. Elle compte une vingtaine de chasseurs.

Au gré des vents

Il s'agit d'une association du troisième âge qui regroupe nos anciens et ceux du village voisin. Ils organisent diverses activités : tournoi de tarot, loto familial, voyages...



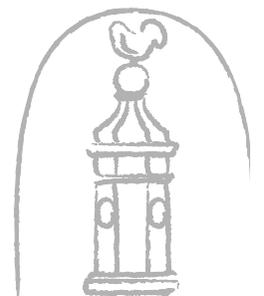
Association culturelle et sportive

L'association « Les Chaux du coq » organise plusieurs événements au sein du village : vide-grenier, carnaval, fête de la musique, exposition de savoir-faire, chorale, gym pilate...



Association de retrogaming

« Geexel », jeune association, créée en 2020, propose des animations en lien avec les jeux vidéos d'autrefois.





Le syndicat du Chenalot

Le syndicat intercommunal des sapeurs pompiers volontaires regroupe les communes de Boulton et Chaux-la-Lotière.

Sa création, le 22 janvier 2005, résulte de notre envie de partager les ressources humaines, techniques et financières pour la défense incendie et le secours à la population avec le village voisin.



Le C.C.A.S. organise une distribution de colis de Noël, constitués de produits locaux, à destination des personnes de la commune âgées de plus de 75 ans.



Une commission Cadre de Vie, constituée d'élus et d'administrés, propose :

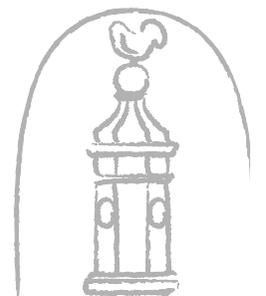
- **des ateliers bricolage pour enfants**, proposés chaque année dans le but de fabriquer des décorations de Noël qui sont installées dans le lavoir du centre du village.



- un **pique-nique champêtre** pour le 14 juillet près de l'étang de Chaux



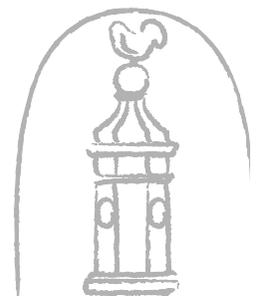
- des **opérations de nettoyage de la nature** (*voir partie 7*)
- le **fleurissement de la commune** (*présenté en parties 7 et 8*)



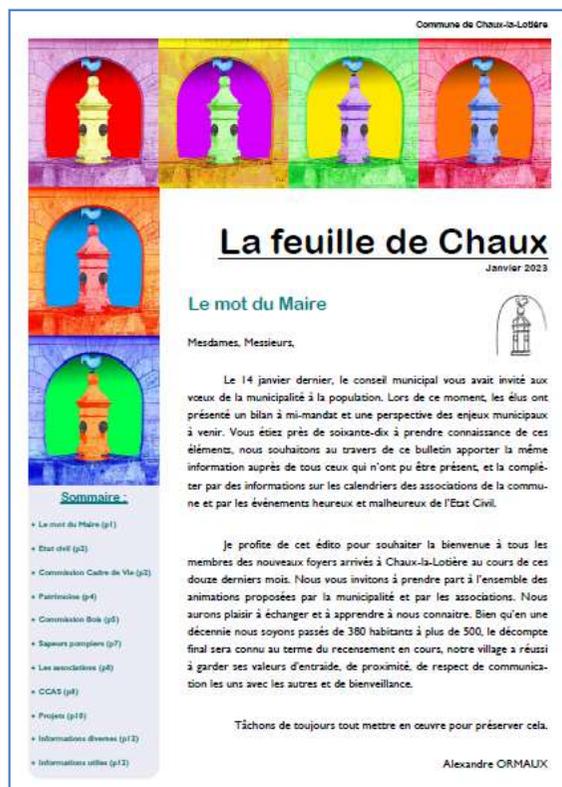
- **un concours photo**

La commission cadre de vie organise depuis deux ans un concours photo ouvert à tous. C'est un moment convivial et une belle occasion d'ouvrir les yeux pour capturer de belles images de notre village.

Les photographies réalisées sont utilisées pour illustrer les bulletins municipaux, le site internet ou les cartes de vœux de la commune.



La communication avec la population



Les différents événements organisés sont communiqués par plusieurs biais :

- des bulletins municipaux réguliers distribués dans toutes les boîtes aux lettres,
- un site internet,
- une page Facebook.

Le secrétariat est ouvert les mercredis et vendredis de 17h à 19h et M. le Maire est disponible les vendredis.



5. La commune et son patrimoine

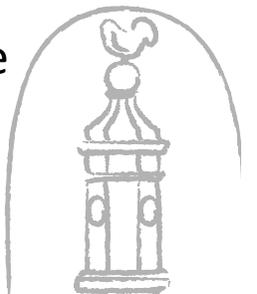
La mairie

Elle accueillait une classe d'élèves de primaire jusqu'en 2001.

Ce bâtiment a été rénové plusieurs fois, la dernière a eu lieu en 2021 afin de permettre l'arrivée de familles de réfugiés ukrainiens dans les locaux de l'étage mitoyens à la bibliothèque.

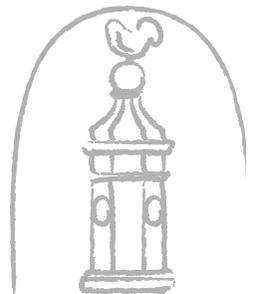
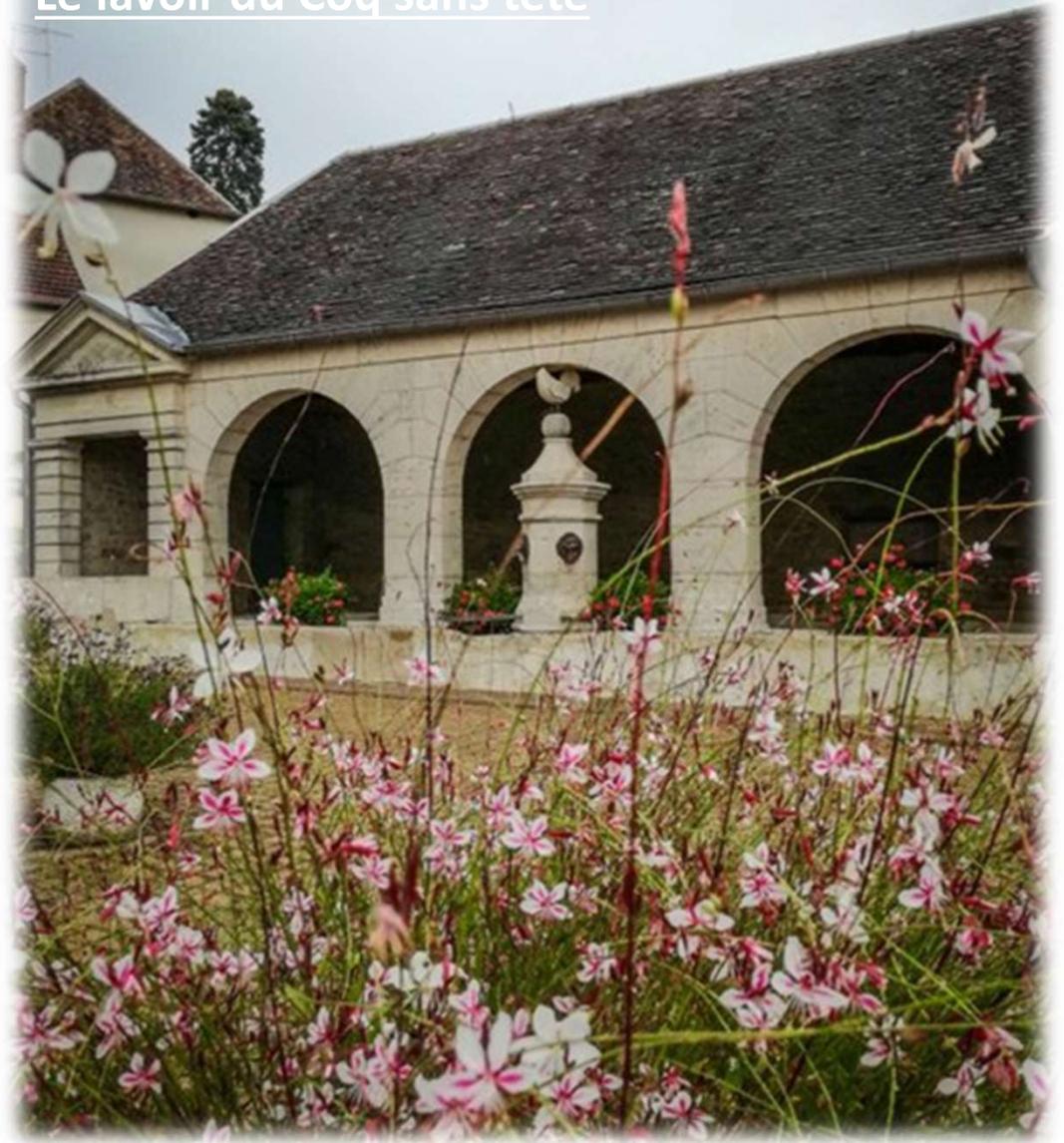
La plupart des bâtiments communaux ont une **accessibilité pour personne à mobilité réduite** : la mairie, la salle des fêtes, l'atelier jus de fruits.

Nous avons pour projet de déplacer la bibliothèque, actuellement au premier étage de la mairie, vers un autre bâtiment communal afin d'en permettre l'accessibilité à tous.





Le lavoir du Coq sans tête





Calvaire au centre du village

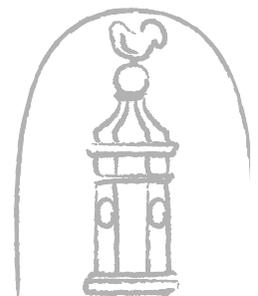
FONTAINE DE ROCHEFORT
dite 'La Romaine'



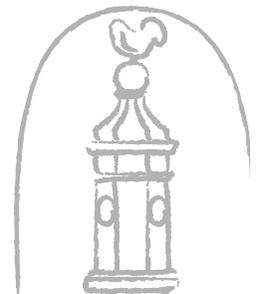
Conçue en 1853 par l'architecte vésulien Adrien Renahy et édiflée par Fachard.

Composée de trois bassins :
puisoir, lavoir et abreuvoir.

Restaurée par un chantier
international de jeunes en 1991.



Lavoir-abreuvoir à La Lotière



6. Le patrimoine végétal

Arbres et arbustes

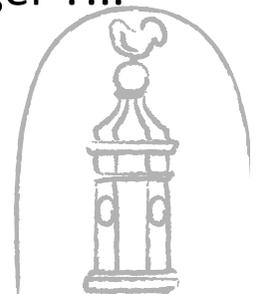


Nous portons une attention particulière au respect de notre patrimoine végétal :

- sauvegarde d'un **vieux tilleul** lors de travaux d'aménagement d'un lotissement,
- conservation de l'**actinidia** de la maison dite Nachin acquise par la commune.

A l'occasion du bicentenaire de 1789, trois tilleuls ont été plantés (un au centre de Chaux, un à Rochefort et le troisième à la Lotière).

Une **réflexion est portée sur le choix des arbres** nouvellement plantés : quel entretien ou tailles nécessaires ? Quels besoins en eau, exposition, qualité du sol ? Quels usages du végétal choisi ? Quelle protection envisager ?...

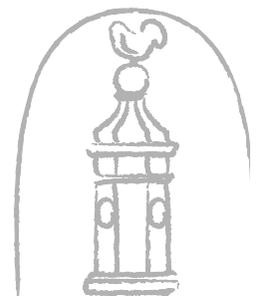


Forêts

La commune s'étend sur une surface de 888 ha environ. La forêt communale, gérée par l'ONF, couvre environ **185 ha**. Il y a également des bois privés et de la forêt communale qui ne sont pas soumis à la gestion de l'ONF.

De nombreux promeneurs profitent de ces espaces et empruntent notamment le **chemin du pont des ânes*** qui relie Chaux à Rochefort.

**Les anciens disent qu'il porterait ce nom parce que les habitants de Rochefort étaient contraints d'utiliser des ânes pour transporter l'eau vers les foyers car le relief n'était pas favorable avec une côte assez raide.*

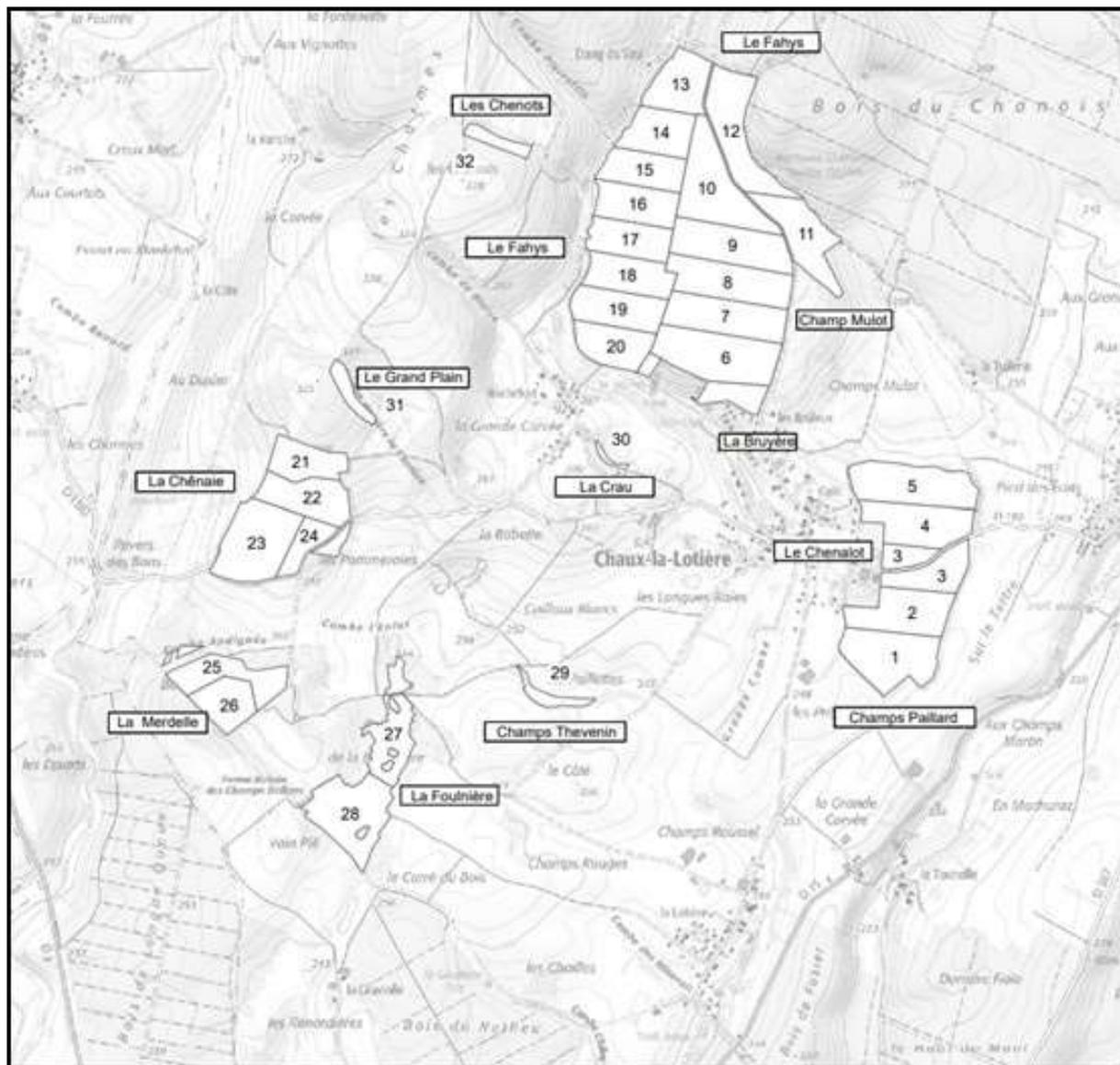


Notre plus long massif, dit Le Fahys, s'étend de Boulton à Montarlot.

Concernant l'aménagement de la forêt, la volonté des membres de la commission bois et du conseil municipal est de **préserver la forêt en prélevant le minimum d'arbres.**

Le réchauffement climatique nous oblige à repenser également notre vision de la forêt de demain.

Ainsi le hêtre que nous connaissons dans notre belle forêt du Fahys devra laisser sa place au **chêne sessile.**



La forêt est un milieu sensible ; nous espérons tous que le travail que nous faisons actuellement en collaboration avec l'ONF, assurera l'avenir de notre forêt **pour les générations futures.**



7. Présentation des acteurs de l'embellissement de notre commune

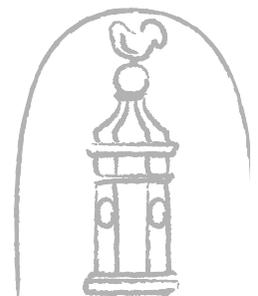


Nous avons la chance d'avoir **un employé communal d'exception** qui fournit un travail de grande qualité dans tous les domaines et particulièrement efficace dans l'entretien et l'aménagement de nos espaces paysagers.



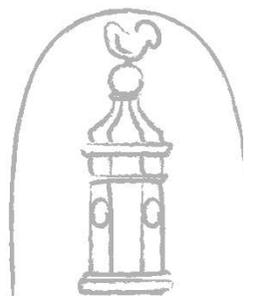
Nous pouvons également compter sur **des bénévoles**, jardiniers amateurs ou non, pour nous aider lors des plantations de mai. Ils ont encore répondu présents lorsque nous les avons sollicité pour :

- de nouvelles plantations lors de la création de nouveaux massifs,
- pour désherber,
- pour des dons de plantes...



L'ensemble des concitoyens est très attaché à la propreté de la commune. Ils participent depuis septembre 2020 à des **opérations régulières** (au début du printemps et au début de l'automne) de **nettoyage des rues et routes de la commune**.

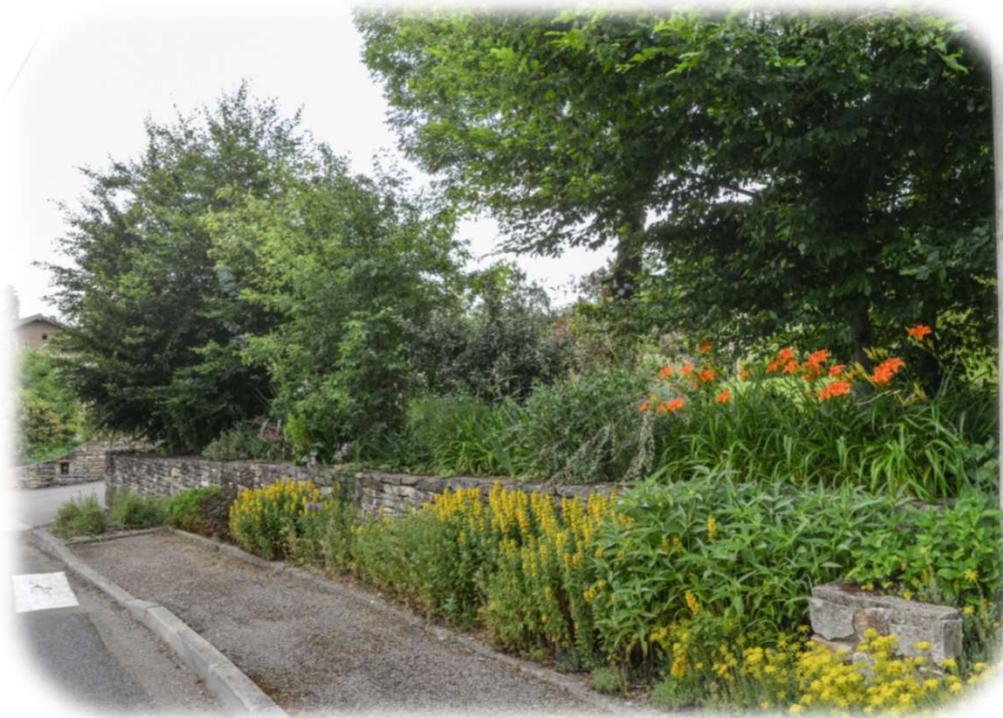
Avec l'aide principalement de l'employé communal, le village reste propre toute l'année.



De **nombreux concitoyens** participent à l'embellissement de notre commune par le biais de **dons de plantes** ou de l'entretien et du fleurissement de leur jardin personnel visible de la rue.



**Ne jetez plus,
donnez !**



7. Présentation des acteurs de l'embellissement de notre commune



Des jardins ouverts au public



Aux techniques de jardinage traditionnel, Jacky expérimente les associations de plantes. Aucun produit chimique, préférant le naturel et les décoctions maison. Jardin potager, plantes aromatiques, fleurs et insectes auxiliaires, tels sont les secrets de ce jardin. Les sens en éveil, ce jardin caché saura nous dévoiler ses charmes.

Samedi 16 juin : 14h-18h



Le Jardin des Sens
à Chaux-la-Lotière

13 rue Basse
Jacky Georges
03 84 91 75 40

Certains jardins ont été ou sont ouverts au public (rendez-vous dans mon jardin au naturel en partenariat avec la Maison de la nature de Brussey, accueil d'enfants de centres de loisirs, gamping...).



Bienvenue
dans mon jardin au naturel

entrée libre

Sur le Pays des 7 Rivières
6 jardiniers ouvrent leur jardin à la visite,
tous jardinent au naturel !

Les samedi 16 et dimanche 17 juin 2018

mon-jardin-naturel.cpi.fr

 VALLEE DE L'ODON

 maison de la nature



BIENVENUE DANS MON JARDIN
AU NATUREL

8 jardiniers ouvrent leur jardin à la visite
TOUS jardinent au NATUREL !

Visites gratuites

SAMEDI 2 ET
DIMANCHE 3 JUILLET 2022



NOTRE JARDIN
SUSPENDU

7 Rue de Boul
70190
CHAUX LA LOTIÈRE
Dim. 3 juillet
14h-18h

Jardin nourricier et d'ornement, on y pratique : bouturage, compostage, toilettes sèches, récupération d'eau de pluie, purins et autres recettes, recyclage, paillage, abris à insectes et pour d'autres animaux.

Sandrine BOYER-CLOP

Jardin ouvert aux horaires indiqués
(sans inscription)
Contact : 03 84 95 96 58
Instagram @notrejardinsuspendu
Entrée du côté de la piscine municipale



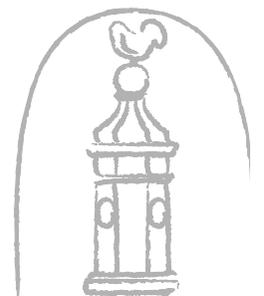
8. Le fleurissement du village



Nous favorisons les **plantes vivaces** et les fleurs qui demandent **peu d'eau**. De nombreux massifs sont composés de rosiers qui présentent l'avantage de fournir des fleurs en exigeant peu d'entretien.

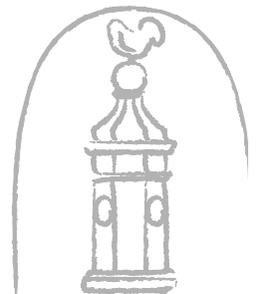
Le centre de Chaux est particulièrement fleuri afin de mettre en valeur une curiosité de notre village : **le lavoir du Coq sans tête**.

Non loin, on peut apprécier le cadre naturel aux abords de la route principale avec le ruisseau de la Brêle qui passe sous le pont.



Le centre de Chaux

Les massifs du lavoir du Coq sans tête

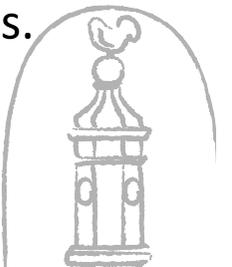


Le centre de Chaux

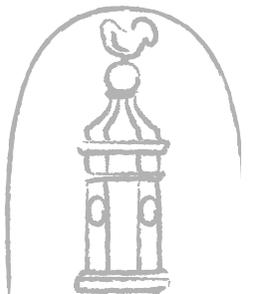
Pour la **décoration des fêtes de fin d'année** du lavoir du Coq sans tête, au centre du village, nous profitons de tout ce que peuvent nous fournir nos forêts.



Des jardinières de géraniums (choisis pour leur faible besoin en eau et leur floraison abondante) sont installées aux **fenêtres de la mairie**. Ceux-ci sont renouvelés chaque année. D'autres variétés de géraniums ont été mis à l'abri pour l'hiver par notre employé communal afin de les intégrer aux massifs de vivaces ou d'annuelles.



Le centre de Chaux



Le centre de Chaux



Plantations de mai
rue basse

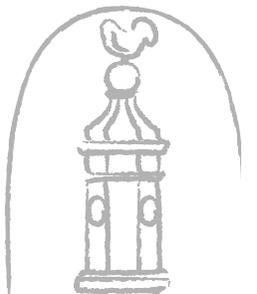


Plantations de vivaces dans les deux
bacs de la salle des fêtes

Nous avons fait le choix de **modifier les habitudes de fleurissement** en installant progressivement dans certains massifs davantage de plantes vivaces plutôt que des annuelles.

Nous attendons les premières gelées avant de modifier les massifs afin de profiter un maximum des floraisons généreuses.

En novembre, nous récupérons également les plantes défleuries, réputées peu rustiques (telles que les gauras ou verveines de Buenos Aires) afin de les installer dans divers espaces verts de la commune en prenant **le pari de leur retour à la vie au printemps suivant.**

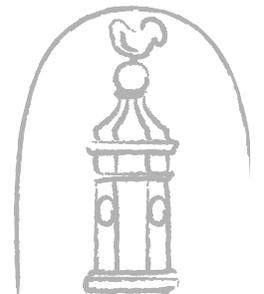


Le centre de Chaux



Côté nord du lavoir du Coq sans tête

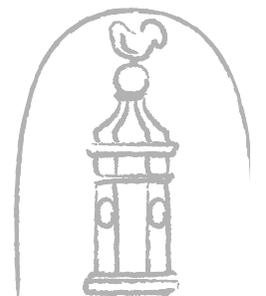
Ce massif qui comprend des lavandes et graminées vivaces était annuellement garni de plantes annuelles. En 2021, nous y avons installé des graminées basses panachées, des alliums, des ancolies et sedums spectaculaire.



Le centre de Chaux



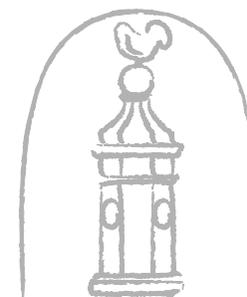
En remplacement des annuelles, plantation en 2021 de Hydrangeas 'Annabelle', sedums spectaculaire et tulipes.



Les bulbes

Nous plantons, à l'automne, des bulbes de printemps (tulipes, narcisses, jacinthes...) dans certains massifs, principalement autour du lavoir du coq sans tête au centre du village.

De nouveaux bulbes sont achetés chaque année. Depuis quelques années, les bulbes arrachés en fin de floraison ne sont plus jetés mais sont, pour une partie offerts aux bénévoles des plantations de mai et aux habitants qui en font la demande, l'autre partie étant plantée dans divers massifs « permanents » pour refleurir l'année suivante et s'y multiplier librement.



La fontaine de Rochefort

Une perle perdue dans la nature...



Juin 2020

On peut y trouver diverses plantes vivaces, **deux arbres** (un cornouiller en arbre d'ornement ainsi qu'un mûrier platane pour l'ombrage) **divers espaces aménagés** (pique-nique, jeu saute-mouton, assises pour lire ou contempler...).

Le trésor des promeneurs...

Nous avons débuté, à l'été 2020, un **projet paysager sur les lieux de la fontaine de Rochefort** (près du pont des ânes) avec pour objectif de mettre en valeur notre patrimoine et de faire de ce bel espace un lieu de rencontre et de détente en famille ou entre amis.



Janvier 2023

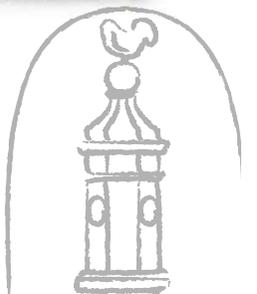


Une bonne accessibilité

Nous avons profité du projet de restauration d'un bâtiment de la commune pour récupérer des pierres afin de réaliser **un escalier** (aussi pratique qu'esthétique) mais également **un chemin** en utilisant les plus plates en **pas japonais** entre la table de pique-nique et les poubelles.



Le chemin d'accès au lavoir a été remis à neuf afin de ne pas avoir les chaussures boueuses en hiver et de diriger le regard du visiteur vers le lavoir.



Un espace de jeu

Réalisation de deux saute-mouton de hauteurs différentes pour le plaisir des enfants

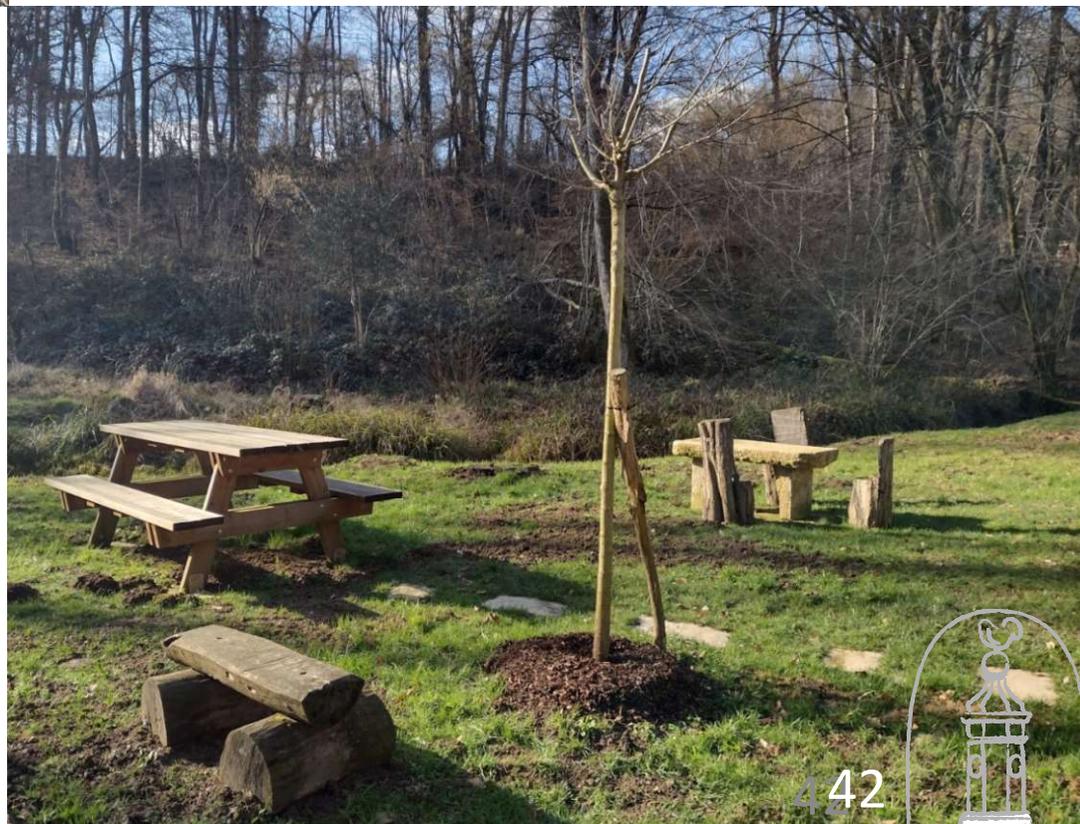


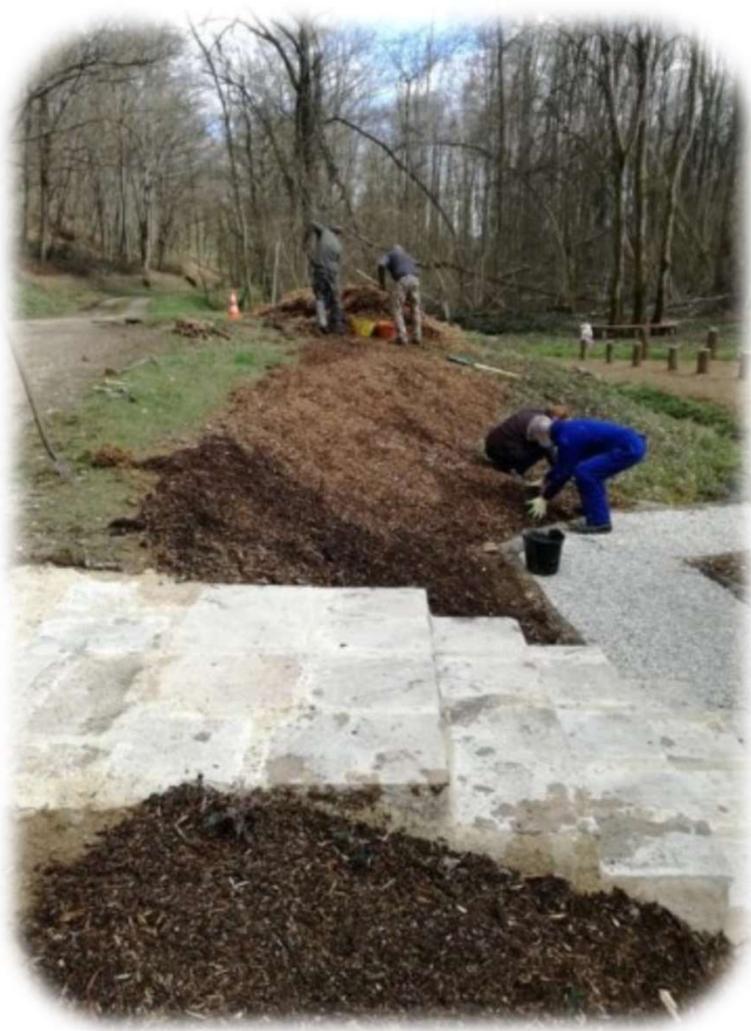


***Un espace pour se reposer,
lire ou contempler***

***Un espace pour manger
ou pour se raconter des
histoires***

Notre employé communal a réalisé le mobilier mis à disposition des promeneurs : **tables de pique-nique, poubelles** (ordures ménagères et tri) ainsi qu'un **banc**. Les matériaux sont issus en partie de récupération.





Des fleurs ou des feuillages

Des fougères se sont installées **naturellement** dans le talus depuis plusieurs années. Il a été décidé que ce massif serait constitué essentiellement de fougères et de ne plus débroussailler cette partie après plantations et paillage.



Désherbage des fougères par des volontaires quelques mois après leur plantation





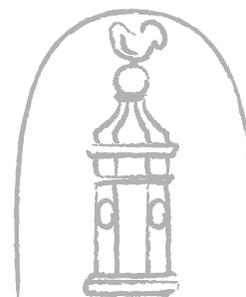
Printemps 2021,
appel aux habitants
volontaires pour
**l'aménagement de
deux talus** et la
plantation de
fougères, géraniums,
heuchères...

Préparation avant plantation
des plants de géraniums



Tulipes, offertes par TULIPES DE FRANCE, plantées
par notre employé communal en novembre 2020







Un grand feuillage pour attirer le regard

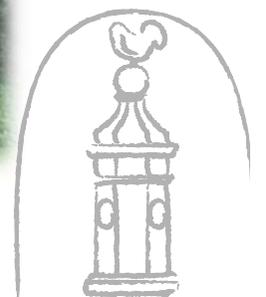
Contre le mur du lavoir, trois petits talus ont été créés afin d'y planter des **plantes retombantes** (des pervenches) vers l'intérieur du lavoir en alternance avec **deux grandes graminées** (MISCANTHUS 'Zebrinus') plantées au niveau du sol.



CORNUS CONTROVERSA 'Variegata'



Une promesse de splendeur



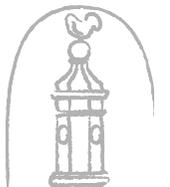


9. Nos récents aménagements et projets



En 2022, faisant suite aux sollicitations de parents, nous avons entrepris la rénovation et l'agrandissement de l'abri de bus au centre de Chaux afin de mettre notre jeunesse à l'abri de la pluie et de la circulation routière.

Lors de chantiers participatifs, les bénévoles ont préparé le sol afin d'installer dans un second temps des dalles issues de la filière de valorisation des déchets plastiques conçues par une entreprise franc-comtoise. Elles permettront une bonne gestion de eaux pluviales avec une infiltration sur l'ensemble de la surface disponible.





Aménagement en cours : plantations d'anémones du Japon, hémérocalle, heuchères et bulbes de tulipes.

En 2021/2022, nous avons créé **un nouveau massif au centre du village**. Il s'agit d'un trottoir enherbé au pied d'un muret de pierres. Nous y avons découpé trois bandes afin de créer trois petits massifs bordés d'acacia et avons pu le garnir grâce à des dons de plantes ou au déplacement de certaines plantes déjà en possession de la commune mais également en y plaçant des plantes offertes par le département pour notre participation au Palmarès.



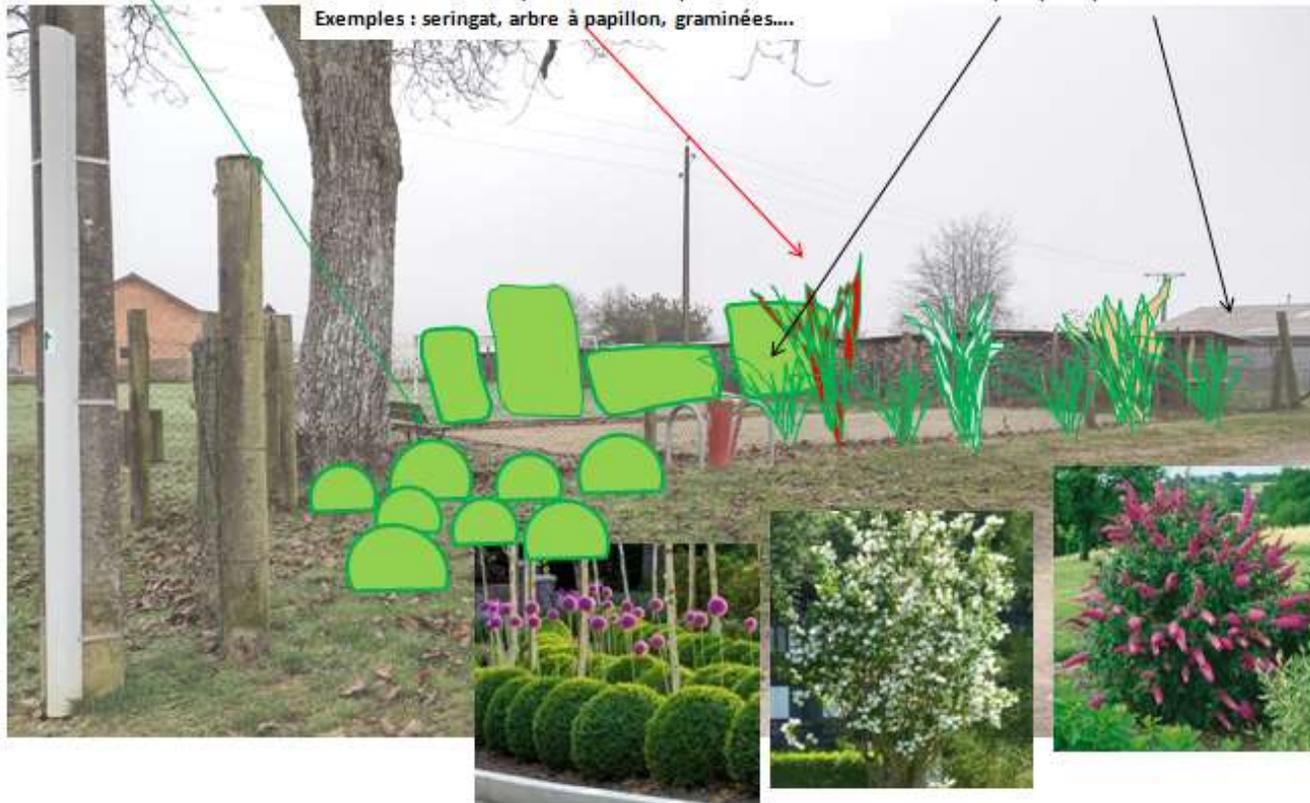


Le **grand projet de 2023** sera l'aménagement du terrain de football de La Lotière. Le chantier a débuté en novembre 2022 avec le retrait d'un vieux grillage et se poursuit début 2023 avec la plantation d'arbres fruitiers.

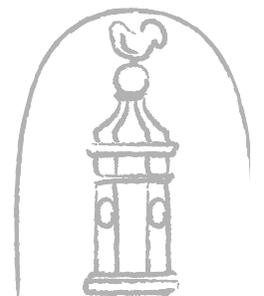
Topiaires boule avec des loniceras, houx... + bulbes sur hautes tiges plusieurs saisons (pas de buis)

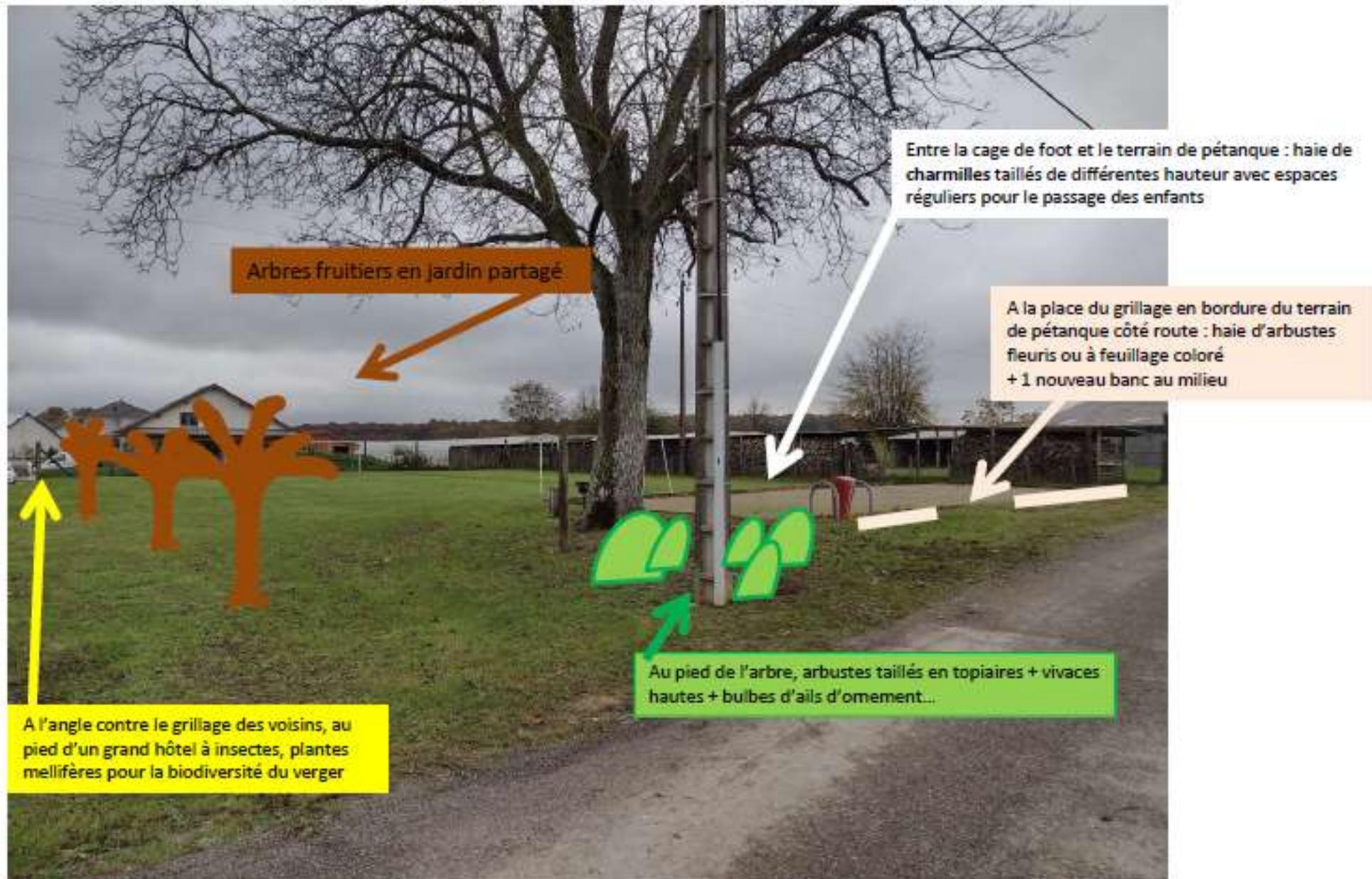
Arbustes à fleurs libre
→ Récup jardiniers ou achat
Sans taille (choisir des variétés entre 2 et 3 m adulte+floraisons sur plusieurs saisons)
Exemples : seringat, arbre à papillon, graminées....

Topiaires de charmilles
→ récupérés dans les bois
Taillés à différentes hauteurs
rien au pied pour pouvoir débroussailler



Croquis d'ambiance





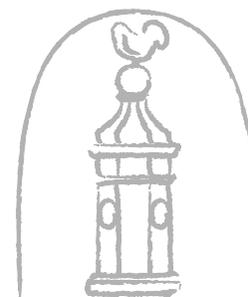
Charmilles : recup en forêt

Haie fleurie + topiaires : lot d'arbustes du concours + lot offert par Pascal et Christian + recup Nachin... + sollicitation de dons

Arbres fruitiers : Béatrice Langrognet pour pêcher de vigne, Béatrice Jeannin pour prunier + Don ? Achat ?

Banc : fabrication Sébastien ou achat occasion ?

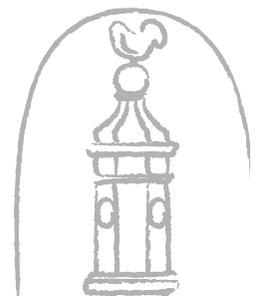
Grand hôtel à insectes : fabrication Sébastien ou un habitant bénévole ?



Journée de plantations par des bénévoles du village en mars 2023



Pour les années à venir, les projets et les idées ne manquent pas, comme par exemple, l'aménagement d'une cour en **théâtre de verdure**, aux abords de la salle des fêtes communale, au sein duquel les habitants pourraient se retrouver lors de diverses manifestations organisées par la commune ou les associations.



10. Notre gestion environnementale

Extinction des lumières

Depuis le 1^{er} novembre 2022, nous procédons à **l'extinction des éclairages publics** de 23 heures à 5 heures tous les jours de la semaine dans toutes les rues de la commune (à l'exception de la rue principale qui reste « ouverte » les week-ends pour les locations de la salle des fêtes).

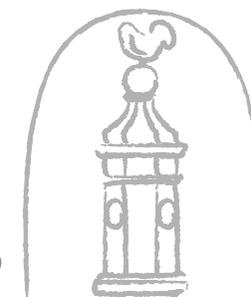
Protection des sols

Aucun produit nocif n'est utilisé pour le désherbage depuis 2016 suite à l'achat d'un désherbeur thermique. Notre employé communal arrache l'herbe à l'aide de **pioches et pelles** ou utilise le brûleur thermique. La **tonte** se réalise à l'aide de machines (débroussailleuse, tondeuse et tracteur avec broyeur).

Gestion de l'eau

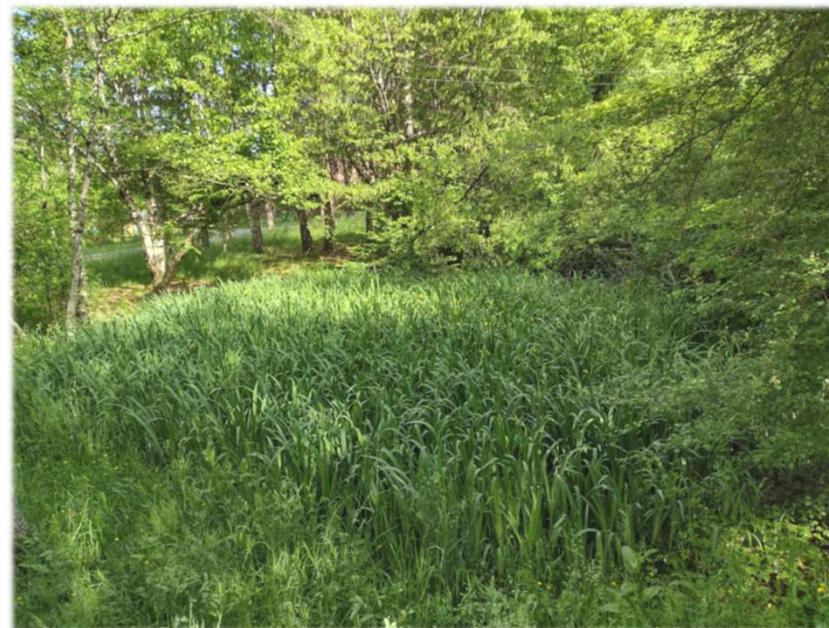
- La gestion de l'eau potable sur notre commune est réalisée depuis le transfert de compétence de janvier 2019 par la **CCPR** (Communauté de Communes du Pays Riolais).
- Nous projetons dans nos travaux de **réhabilitation d'une vieille bâtisse** de la commune d'y intégrer **une citerne de plus de 10 000 litres** afin de récupérer les eaux de pluie, car même si nous plantons des espèces végétales comme des vivaces, rosiers et autres plantes qui ont besoin de très peu d'eau, les étés chauds exigent un minimum d'arrosage sur des massifs ciblés.

Nous paillons systématiquement (avec notre broyat réalisé par notre employé communal et parfois celui de l'entreprise paysagère de la commune) afin de conserver l'humidité du sol, minimiser les arrosages et les désherbages manuels.



Préservation de la biodiversité sur notre commune

Nous allons collaborer avec les agents du SMAMBVO, en charge de la gestion des cours d'eau et zones humides sur notre territoire, pour des **travaux de restauration de la biodiversité sur la mare aux Échos**.



Une pinède au centre de la commune, à proximité d'une mare naturelle, n'est fauchée qu'une fois dans l'année afin d'y **favoriser la vie de la faune et de la flore**.

On pratique également une tonte raisonnée sur d'autres espaces : pour les bordures de nos étangs, prairie fleurie au pied de nos fruitiers à La Lotière, fauche tardive à la fontaine de Rochefort...



Valorisation des déchets verts

Les branches sont stockées sur la commune afin de faire de l'humus.

Lorsque de gros volumes de branches sont à évacuer, le **broyeur** du SYTEVOM est emprunté afin de constituer du **broyat que nous répandons dans nos massifs**.

Notre employé communal a bénéficié d'une information sur la **taille raisonnée**, organisée par le département en 2021, et nous essayons autant que possible de modifier nos pratiques.

Pour la tonte, nous ne ramassons pas l'herbe, nous la laissons au sol afin d'apporter de l'**engrais naturel**.

Energie et solution alternative

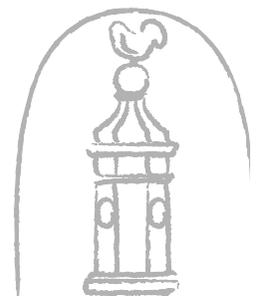
Le conseil municipal étudie depuis 2022 un **projet de parc solaire photovoltaïque**. Nous allons entrer dans des phases d'ingénierie et d'élaboration de dossiers administratifs, ces réalisations nous permettront d'obtenir le permis de construire fin 2024.



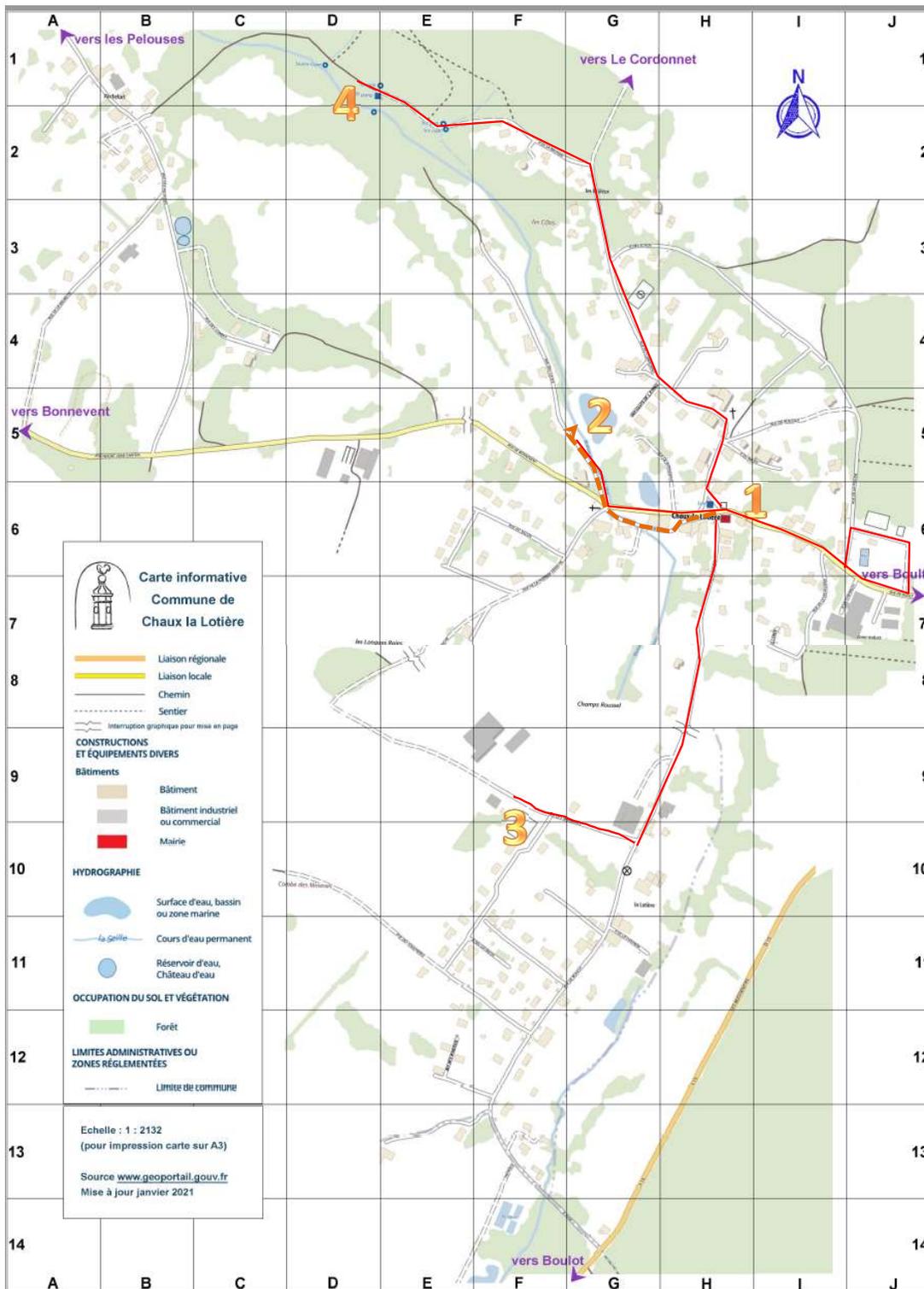
Office National des Forêts

Actions contre le changement climatique

Avec l'aide des agents de l'ONF, nous avons une **réflexion pour planter des essences d'arbres résistantes au réchauffement climatique**.



11. Circuit de la visite



— Parties du parcours réalisées en voiture

- - - Partie du parcours réalisée à pied

1. Mairie et lavoir
2. Etang
3. Verger/terrain de foot
4. Fontaine de Rochefort

*Nous vous souhaitons
une belle visite de notre
commune !*

Remerciements

A tous les élus, aux bénévoles et à notre employé municipal pour le travail réalisé.

A Camille Piacentini et l'équipe des Villes et Villages fleuris pour leurs conseils reçus depuis 2021.

